UN LIBRARY
DEC 1 1977
COLLECTION

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE GENERALE

Distr.
LIMITEE

A/C.1/32/L.41
21 novembre 1977
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-deuxième session
PREMIERE COMMISSION
Point 35 de l'ordre du jour

COOPERATION INTERNATIONALE DANS LE DOMAINE DES UTILISATIONS PACIFIQUES DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE

Incidences administratives et financières du projet de résolution figurant dans le document A/C.1/32/L.40

Etat présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153 du règlement intérieur

1. Aux termes des paragraphes 1 et 14 du dispositif du projet de résolution figurant dans le document A/C.1/32/L.40, l'Assemblée générale approuverait le rapport du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (A/32/20) et le programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, mentionné dans le paragraphe 54 dudit rapport, ainsi que dans les paragraphes 88 à 108 du rapport du Sous-Comité scientifique et technique (A/AC.105/195).

2. L'exécution du programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales pour 1978 aurait les incidences financières suivantes :

Séminaires/stages de formation

1) Un stage international de formation sur les applications de la télédétection aux ressources renouvelables, qui doit avoir lieu au siège de la FAO à Rome. Ce stage serait une continuation des deux premiers stages qui ont eu lieu en 1976 et en 1977 et il serait possible d'y accueillir jusqu'à 20 stagiaires. Ce programme serait organisé en coopération avec la FAO, l'UNESCO et les Etats membres qui seraient disposés à offrir une assistance pour l'organisation du stage. Les questions traitées seraient choisies en fonction des problèmes qui intéressent particulièrement les pays en développement, et la formation serait axée sur les progrès réalisés dans le domaine des applications et sur les résultats obtenus.

2) Un séminaire de formation sur les applications de la télédétection, consacré plus particulièrement à l'agriculture, à la sylviculture, à l'utilisation des sols ainsi qu'à la cartographie et à l'étude des ressources naturelles de la terre, à l'intention des Etats membres de la région de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) qui doit avoir lieu dans un pays d'Afrique éventuellement le Kenya ou la Tanzanie. Ce programme serait organisé par l'Organisation des Nations Unies avec l'assistance de la Suède et la coopération du PNUE et de la FAO. Vingt-cinq personnes environ venant de pays en développement pourraient y participer, les conférenciers seraient des experts venus de Suède et d'autres pays dotés des connaissances techniques et de l'expérience nécessaires.

3) Un stage de formation régionale sur les applications de la télédétection aux ressources renouvelables ou non, à l'intention des Etats membres relevant des régions de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et de la Commission économique pour l'Asie occidentale (CEAO). L'Inde a fait savoir qu'elle était disposée à accueillir ce séminaire qui doit être organisé conjointement par le Département de l'espace et le Département des Sciences et des Techniques du Gouvernement indien. Il est prévu que 20 participants assisteront à ce séminaire.

4) Un séminaire de formation sur l'application des données de télédétection aux mesures de planification préalable et de secours à prendre pour faire face aux catastrophes. Il pourrait être organisé par l'Organisation des Nations Unies en coopération avec le Bureau du coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophes et avoir lieu au Brésil à l'intention des Etats membres de la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL). On compte que vingt-cinq participants venant de pays en développement assisteront à ce séminaire.

5) Un stage de formation organisé conjointement par l'Organisation des Nations Unies, de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) sur l'interprétation, l'analyse et les utilisations, dans les régions tropicales, des données fournies par les satellites météorologiques, à l'intention des Etats membres de la région de la CESAP. Ce programme est une continuation des stages analogues qui ont eu lieu à Mexico, en 1972, pour les pays d'Amérique latine et à Nairobi, en 1975, pour les pays africains. Le Japon a fait savoir qu'il serait disposé à accueillir ce séminaire de formation. Vingt-cinq participants environ pourront être retenus et recevoir une formation qui leur sera dispensée par une équipe d'experts internationaux, venus éventuellement du Japon, de l'Agence spatiale européenne, de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et des Etats-Unis d'Amérique.

Instructeurs et matériel

6. Des spécialistes des techniques d'application spatiales seraient retenus en tant qu'instructeurs pour la durée des séminaires et des stages de formation ainsi que pour élaborer le matériel de formation nécessaire. On propose d'obtenir les services de deux experts pour le séminaire de formation qui doit avoir lieu en Afrique pour la région de la CEA, de deux experts pour le séminaire de formation qui doit avoir lieu en Amérique latine pour la région de la CEPAL et de deux experts pour le stage de formation météorologique qui doit avoir lieu dans la région de la CESAP.

/...

Frais de voyage

7) Participation de l'expert et du personnel de la Section des applications des techniques spatiales de la Division de l'espace extra-atmosphérique aux programmes susmentionnés ainsi que pour assister aux réunions et aux conférences internationales et se rendre dans certains pays afin d'organiser les programmes futurs.

3. En résumé, l'adoption du projet de résolution figurant dans le document A/C.1/32/L.40 entraînerait des dépenses totales estimées à 110 000 dollars. Dans les crédits demandés pour l'exercice biennal 1978-1979, un montant de 197 100 dollars des Etats-Unis est prévu, au titre du programme de travail sur les applications des techniques spatiales. Le montant de 110 000 dollars nécessaire pour le programme 1978 pourra être imputé sur cette allocation, une fois qu'elle aura été approuvée.